

Communiqué de presse des Associations du Plateau de Saclay

Réunion du 9 décembre 2009 avec Valérie Pécresse,
Ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche

Les associations signataires remercient Madame la Ministre de les avoir reçues.

Elles regrettent néanmoins que cette réunion ait été organisée alors que le projet de loi sur le Grand Paris et le Plateau de Saclay, soutenue par le gouvernement dont elle fait partie, a déjà été voté par l'Assemblée Nationale et que certains projets, notamment sur le Plateau de Saclay avancent sans concertation.

Elles ont noté que la Ministre demandera des modifications du projet de loi lors du débat au Sénat, comme le lui ont demandé les associations lors de la réunion.

Les associations signataires ont tenu à réaffirmer :

- Le caractère prioritaire et urgent de la remise à niveau du réseau de transport existant (RER B et C et bus) pour répondre ainsi aux besoins des citoyens et des entreprises avant d'envisager de nouvelles infrastructures. Elles sont inquiètes de l'urbanisation que ne manquerait pas d'entraîner le métro automatique autour des gares dans certaines zones sensibles non urbanisées comme le Plateau de Saclay
- La demande, alors que l'étude d'impact de la loi souligne la qualité exceptionnelle et irremplaçable des 3000 hectares cultivés sur le Plateau de Saclay de préserver au moins 2 300 hectares de surface agricole utile d'un seul tenant, dans le périmètre central du plateau, de la Minière à Palaiseau (14 communes) et d'utiliser dès maintenant les outils juridiques disponibles pour cette protection
- Leur inquiétude quand aux risques d'inondation que fera courir l'imperméabilisation des surfaces naturelles, actuellement drainées par le réseau des étangs et rigoles
- L'exigence d'un réel débat public, organisé par la CNDP avec la durée indispensable à l'organisation de plusieurs débats dans chaque département et en laissant à la CNDP la possibilité d'allonger de 2 mois les débats. Le dossier soumis au débat devra prendre en compte des variantes afin de faire évoluer le projet conformément aux directives européennes
- La demande que la CNDP ne se saisisse pas uniquement du réseau de transport mais également du projet d'urbanisme qui y est lié et de manière spécifique des aménagements sur Plateau de Saclay
- Leur inquiétude sur le dessaisissement des collectivités locales en matière d'aménagement et de transports au profit des deux Établissements Publics, ce qui constitue un recul de la démocratie
- La demande que soient réalisées par des organismes indépendants et publiées, des études économiques et environnementales, conformément aux conclusions du Grenelle de l'environnement et comparatives, des hypothèses concernant la restructuration de « l'Université sur l'Université » d'une part et l'implantation sur les terres agricoles du Plateau de Saclay d'un nouveau campus ainsi que des servitudes liées à cette implantation d'autre part.
-

Les Amis de la Vallée de la Bièvre, APACH (BUC), L'AMAP du Plateau de Saclay, le CAS d'Orsay, le Collectif « Un autre avenir pour les Pays de Saclay », Essor de Versailles, Jouy Écologie, SCi Terres Fertiles, Terre et Cité

Contacts :

Olivier LUCAS : 06 74 00 36 56, François LERIQUE : 06 76 45 02 11, Philippe . DOMERGUE : 06 17 15 07 81, Marie Françoise CHIOSNARD : 06 87 24 04 81